

**Consolidated Thompson Iron Mines Limited annonce une radiation prévue de la cote au TSX de ses obligations convertibles non garanties subordonnées à 5,0 % qui arriveront à échéance en 2017**

MONTRÉAL, 27 mai 2011 -- Consolidated Thompson Iron Mines Limited (« Consolidated Thompson ») a annoncé aujourd'hui qu'en vertu de l'entente conclue entre Consolidated Thompson et Cliffs Canada Inc., une filiale à 100 pour cent indirecte de Cliffs Natural Resources Inc., Consolidated Thompson a fait la demande à la Bourse de Toronto (le « TSX ») de radier ses obligations convertibles non garanties subordonnées à 5,0 % qui arriveront à échéance le 30 novembre 2017 (les « Obligations ») qui ont été émises en vertu de l'acte de fiducie-sûreté (dans sa version complétée et amendée périodiquement, « l'Acte de fiducie ») en date du 29 novembre 2010 signé entre Consolidated Thompson et Equity Trust Financial Company, en tant que Fiduciaire (le « Fiduciaire »). La radiation devrait se produire à la fermeture des bureaux le lundi 30 mai 2011.

Tel qu'annoncé précédemment, afin de se conformer à ses obligations relatives à l'Acte, Consolidated Thompson a offert le 12 mai 2011 de racheter les Obligations à un prix d'achat par unité d'Obligation de 1 000 USD en capital de 1 000 USD plus tous les intérêts courus mais impayés. D'ici la fermeture des affaires le 11 juin 2011, chaque porteur d'Obligations pourra obtenir un montant en espèces supérieur en convertissant ses obligations à un prix de conversion réduit, qui entraînerait ainsi au moment de la conversion un paiement en espèces par unité d'Obligation de 1 000 USD en capital équivalent à 1 439,78 CAD plus tous les intérêts courus et impayés, tel que calculé en fonction de l'Acte. Le 13 mai 2011, Consolidated Thompson a fait parvenir un avis aux Fiduciaires à savoir qu'elle exercera son droit de rachat le 13 juin 2011, concernant l'intégralité de ses Obligations en circulation, advenant qu'il en reste après l'entrée en vigueur des conversions au prix de conversion réduit, à un prix de rachat par unité d'Obligation de 1 000 USD en capital de 1 131,60 CAD plus tous les intérêts courus mais impayés.

Le 20 mai 2011, Consolidated Thompson a versé au Fiduciaire un montant en espèces suffisant pour payer, acquitter et décharger le montant total en principal et en intérêts, ainsi que toute autre somme payable en vertu de l'Acte. De ce fait, Consolidated Thompson a été irrévocablement et inconditionnellement libéré de ses engagements vis-à-vis de l'Acte, notamment l'engagement qui exigeait que les Obligations demeurent cotées au TSX.

SOURCE Consolidated Thompson Iron Mines Limited

CONTACT : Consolidated Thompson, [info@consolidatedthompson.com](mailto:info@consolidatedthompson.com)